



CC du Canton de Pierre de Bresse (Siren : 247100647)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pierre-de-Bresse
Arrondissement	Louhans
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. JACQUES GUITON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	5 BIS PLACE DE LA MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71270 PIERRE-DE-BRESSE
Téléphone	03 85 76 30 60
Fax	03 85 73 30 64
Courriel	com.com.pierre@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	redevances et droits des services à culturel - redevances à caractère sportif - redevances à caractère de loisirs - redevances et droits des services à caractère social

Population

Population totale regroupée	6 675
Densité moyenne	27,42

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Authumes (217100130)	269
71	Beauvernois (217100288)	115
71	Bellevesvre (217100296)	282
71	Charette-Varennes (217105931)	447
71	Dampierre-en-Bresse (217101682)	175
71	Fretterans (217102078)	298
71	Frontenard (217102086)	233
71	La Chapelle-Saint-Sauveur (217100932)	686
71	La Chaux (217101211)	317
71	La Racineuse (217103647)	169
71	Lays-sur-le-Doubs (217102540)	132
71	Mouthier-en-Bresse (217103266)	437
71	Pierre-de-Bresse (217103514)	2 021
71	Pourlans (217103571)	203
71	Saint-Bonnet-en-Bresse (217103969)	492
71	Torpes (217105410)	399

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>Création d'une zone de développement de l'éolien (ZDE).</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Protection et mise en valeur de l'environnement : Etude des zonages d'assainissement</i>
- Autres actions environnementales <i>Entretien des digues et protection des berges</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Interventions en matière d'action sociale : . Service de portage de repas à domicile. . Aménagement et fonctionnement d'un relais d'assistantes maternelles. . Aménagement et fonctionnement d'une ludothèque. . Construction, aménagement et fonctionnement de la Maison d'Accueil du Jeune Enfant à Pierre-de-Bresse. . Aide aux associations conduisant des actions sur le territoire communautaire dans le domaine de l'insertion des personnes en difficultés. . Mise en œuvre et suivi des contrats « enfance » et « temps libre » ainsi que tout autre contrat de même nature que s'y substituerait.</i>

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Actions de développement économique : . Création, entretien et gestion, à compter du 1er janvier 2006, de zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales d'une superficie au moins égale à 5000 m² . . Construction et gestion ateliers relais et bâtiments à caractère industriel, commercial ou artisanal, sur zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales d'une superficie au moins égale à 5 000 m².

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : - Gestion de l'école de musique et danse associative. - Bibliothèques intercommunales. - Réalisation de prestations de services dans le domaine de la construction et l'acquisition d'équipements sportifs, culturels et d'équipements scolaires : La communauté de communes pourra intervenir, selon les besoins exprimés par les communes membres, à leur demande et à leur profit, pour réaliser des prestations de service, dont une convention fixera les conditions de réalisation.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : - Entretien et gestion du gymnase de Pierre-de-Bresse. - Réalisation de prestations de services dans le domaine de la construction et l'acquisition d'équipements sportifs, culturels et d'équipements scolaires : La communauté de communes pourra intervenir, selon les besoins exprimés par les communes membres, à leur demande et à leur profit, pour réaliser des prestations de service, dont une convention fixera les conditions de réalisation. - Création, aménagement et entretien d'une zone de baignade naturelle à La Chapelle-Saint-Sauveur.

- Etablissements scolaires

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : - Réalisation de prestations de services dans le domaine de la construction et l'acquisition d'équipements sportifs, culturels et d'équipements scolaires : La communauté de communes pourra intervenir, selon les besoins exprimés par les communes membres, à leur demande et à leur profit, pour réaliser des prestations de service, dont une convention fixera les conditions de réalisation. Affaires scolaires : . Collège : Remboursement de l'emprunt. Pour les communes extérieures à la communauté de communes et qui appartenaient au SIVOM, des conventions seront établies. . Ecoles primaires : Gestion des écoles de Saint-Bonnet-en-Bresse et de Fretterans et des RPI suivants : - RPI de Pierre-de-Bresse, Authumes, Lays-sur-le-Doubs, Charette-Varennes. - RPI de Bellevesvre, Beauvernois, Torpes, Mouthier-en-Bresse. - RPI de La Chapelle-Saint-Sauveur, La Chaux. Pour les communes de Frontenard, La Racineuse, Pourlans, Saint-Bonnet-en-Bresse, Dampierre-en-Bresse qui appartiennent à des RPI extérieurs à la communauté de communes, des conventions particulières de subrogation seront établies, permettant la prise en charge financière par la communauté de communes de leur participation aux frais de fonctionnement des écoles. . Gestion du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté). Des conventions seront établies avec les communes extérieures à la communauté de communes qui bénéficieront de ce service. Organisation, gestion et contrôle des services de transport scolaire sur délégation des services du Conseil Général.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, suivi et révision d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace : . Création et réalisation, à compter du 1er janvier 2006, de zones d'aménagement concerté d'une superficie supérieure à deux hectares, recevant de l'activité économique sur plus de 80 % de leur surface.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie : . Création, aménagement et entretien des voies communales desservant une habitation assujettie à la taxe d'habitation, à l'exclusion des éléments ne présentant pas un caractère indispensable à la conservation ou l'exploitation de la voie (trottoirs, parcs de stationnement, places publiques, réseaux

sous viaires, espaces verts), sans préjudice des opérations prescrites par les maires dans le cadre de leur pouvoir de police : - nettoyage, balayage, déneigement ainsi que tout ce qui concourt au désencombrement des voies, facilite ou sécurise le passage, - installation d'équipements de sécurité, notamment de signalisation.

Développement touristique

- Tourisme

Actions de développement économique : . Tourisme : - Aménagement et entretien des circuits et sentiers de randonnée situés sur le périmètre de la communauté de communes inscrits au P.D.I.P.R. - Etude et mise en œuvre d'action de promotion touristique dans le cadre d'un schéma communautaire d'aménagement et de développement touristique du territoire.

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Politique du logement et du cadre de vie : Mise en œuvre d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (type OPAH. ou autres).

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Préfiguration et fonctionnement des pays : Participation aux actions de développement et d'aménagement menées dans le cadre du Pays de la Bresse Bourguignonne.

- Autres

* Autres compétences - Actions en faveur du maintien ou du développement des services publics dans le périmètre de la communauté de communes - Santé . Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE (200023901)	SM fermé	68 139
71	Syndicat Intercommunal de Gestion du R.P.I (257103168)	SM fermé	844
71	S.I.V.O.S. de Purlans-Clux-La Villeneuve-Longepierre (257103044)	SM fermé	734

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)